Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, je vais faire confiance au comité. Je veux lui dire que le tout étant plus grand que la partie, tous les engagements se trouvent compris, d'où impossibilité pour qui que ce soit de dire que le Gouvernement cherche à se faire libérer d'un engagement, tout en faisant une réserve à l'égard de la conscription ou de quelque autre chose ayant le caractère d'un engagement. Si le Gouvernement a adopté cette ligne de conduite, c'est parce qu'il veut être absolument franc sur ce point, et ne laisser planer aucun doute quant à ses intentions.

Quelqu'un a dit que la question de la conscription n'entrait pas en jeu. J'ai maintes fois déclaré que si la Chambre devait entreprendre de discuter la question de la conscription, les honrables députés ministériels qui sont prêts à respecter la promesse faite lors des dernières élections générales et en diverses autres occasions se lèveraient pour dire: "Nous ne sommes pas en mesure de discuter la conscription en elle-même étant donné que la conscription pour outre-mer s'est trouvé écartée par l'engagement que le Gouvernement a pris lors des dernières élections générales et en d'autres occasions". C'est ce que diraient aussi les honorables députés de la gauche s'ils voulaient respecter l'engagement pris par leur chef à l'égard de la conscription. Il s'ensuit donc que la conscription n'entre pas en ligne de compte. Il se peut qu'il en soit tenu compte si une réponse affirmative est donnée lors du plébiscite. Si la question surgit, la Chambre pourra alors la discuter, comme il convient. Elle ne sera pas discutée sur les tréteaux populaires. Si la question de la conscription se posait par la tenue du plébiscite, le Gouvernement imposerait alors au peuple du Canada le devoir de prendre une décision d'ordre militaire et politique. C'est clair, ce me semble. C'est précisément ce que nous nous sommes efforcés d'éviter. Nous avons cherché à ne pas imposer au peuple une responsabilité qu'il n'est pas en mesure d'exercer. Comment le peuple peut-il décider s'il faut imposer la conscription, s'il faut y recourir, ou si cela n'est pas nécessaire, alors qu'il ne connaît pas toutes les circonstances dont il faut tenir compte en l'espèce. Mais le Gouvernement les connaît.

## L'hon. M. ROWE: Très bien.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami applaudit. Sûrement que le Gouvernement les connaît et qu'il continuera de les connaître tant que la guerre durera. Et le Gouvernement agira selon qu'il jugera sage à la lumière des renseignements qu'il possède. Cette connaissance ne portera pas sur un seul aspect; elle portera sur tous les aspects dont

il importe de tenir compte pour rendre aussi efficace et aussi entier que possible l'effort de guerre canadien.

L'hon. M. ROWE: Sans vouloir interrompre le premier ministre, j'aurais cependant
une question à lui poser. Vu qu'il est généralement admis que le Gouvernement est renseigné, qu'aucun autre organisme au pays n'est
en possession de ces renseignements, et qu'il
en sera ainsi au cours de jours toujours plus
sombres que nous allons connaître; vu que le
premier ministre, au surplus, a soigneusement
évité de dire au peuple ce qu'il entend faire
si la réponse est affirmative à cette question
plutôt ambiguë, que dira le Gouvernement?

Des VOIX: Oh, oh!

L'hon. M. ROWE: Que fera le Gouvernement si le peuple dit "non"? Va-t-il émasculer notre effort de guerre en cessant d'envoyer outre-mer des renforts à nos soldats qui poursuivent actuellement une lutte désespérée?

Des VOIX: Oh, oh!

L'hon. M. ROWE: Les honorables députés qui m'interrompent auront à répondre un jour devant un autre tribunal si la réponse populaire est négative.

Le très hon. MACKENZIE KING: L'honorable député confond notre effort total avec un aspect de cet effort de guerre: la conscription pour le service outre-mer. Il en oublie tous les autres aspects, quelque importants qu'ils soient, et même si la conscription n'est pas nécessaire pour recruter les hommes qu'il faut pour le service outre-mer. S'il me permet, je lui donnerai une des raisons qui nous font désirer être relevés de notre promesse. Cet engagement leur sert de grosse caisse contre laquelle lui et ceux qui partagent la même opinion ne cessent de frapper pour faire du vacarme. Mais faisons disparaître cet engagement qui nous empêche de recourir à la conscription, au besoin, et leurs critiques du Gouvernement auront perdu leur raison d'être. Pour ce qui est de la conduite du Gouvernement une fois rendue la décision, affirmative ou négative, de la population, l'honorable député peut être certain qu'elle sera exposée en temps et lieu à la lumière de toutes les circonstances.

L'hon. M. ROWE: Comme ma question est encore sans réponse et que le premier ministre a eu l'obligeance de préciser mes observations, je désire signaler, à propos de cette grosse caisse contre laquelle les gens viennent frapper pour le seul plaisir de faire du vacarme, que le premier ministre a eu tort de prétendre que mon chef voyait dans le texte